SN - FO Justice
secretariat@fojustice.com
Tel : 01.69.39.10.00
3, Avenue de Bellevue - 91 210 Draveil

Votre Filière, Vos Représentants
Nos Combats ! ► fojustice.fr

MAJOR ENCADREMENT
314 POSTES

COMMUNIQUÉ : *100% DES GAGNANTS ONT TENTÉ LEUR CHANCE*

Comme FO Justice l'a indiqué dès la mise en place de notre réforme historique…
Comme FO Justice l'a toujours promis…

100% des premiers surveillants historiques qui présenteront leur RAEP bénéficieront d'un avancement au grade de Major !

En effet, l'arrêté du 3 novembre 2026 fixe le nombre de postes offerts à l'examen professionnel pour l'accès au grade de major pénitentiaire de la filière encadrement au titre de l'année 2027 à 314.

314, c'est plus qu'il n'en faut pour permettre aux premiers surveillants historiques, qui n'ont pas encore eu leur grade de Major, de bénéficier de cet avancement, des gains indiciaires et des perspectives de progression qui l'accompagnent.

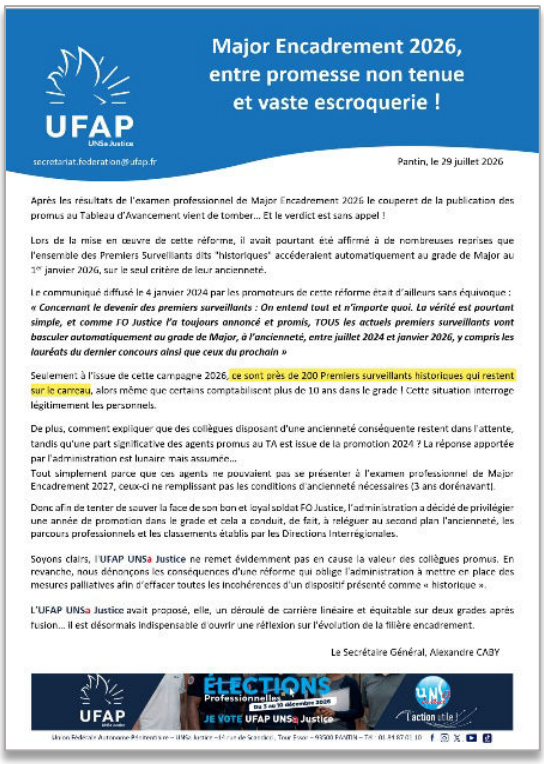
La seule condition ? s'inscrire pour le RAEP !

Une fois de plus, FO Justice a tenu sa promesse, n'en déplaise aux détracteurs qui affirmaient, il y a encore peu de temps, que 200 camarades resteraient « sur le carreau ».

Avec 314 postes pour 200 camarades en attente… ceux qui restent sur le carreau, ce sont les menteurs, les démagos et les jaloux qui n'ont de cesse de critiquer une réforme qu'ils n'auraient jamais cru possible.

Et comme FO Justice tient ses promesses jusqu'au bout et en intégralité, les majors seront promus de manière rétroactive au 1er janvier 2026.

PENDANT QUE CERTAINS FONT DES DISCOURS, NOUS FAISONS AVANCER LES CARRIÈRES !



UFAP UNSa Justice

Major Encadrement 2026, entre promesse non tenue et vaste escroquerie !

secretariat.federation@ufap.fr

Pantin, le 29 juillet 2026

Après les résultats de l'examen professionnel de Major Encadrement 2026 le couperet de la publication des promus au Tableau d'Avancement vient de tomber… Et le verdict est sans appel !

Lors de la mise en œuvre de cette réforme, il avait pourtant été affirmé à de nombreuses reprises que l'ensemble des Premiers Surveillants dits "historiques" accéderaient automatiquement au grade de Major au 1er janvier 2026, sur le seul critère de leur ancienneté.

Le communiqué diffusé le 4 janvier 2024 par les promoteurs de cette réforme était d'ailleurs sans équivoque : *« Concernant le devenir des premiers surveillants : On entend tout et n'importe quoi. La vérité est pourtant simple, et comme FO Justice l'a toujours annoncé et promis, TOUS les actuels premiers surveillants vont basculer automatiquement au grade de Major, à l'ancienneté, entre juillet 2024 et janvier 2026, y compris les lauréats du dernier concours ainsi que ceux du prochain »*

Seulement à l'issue de cette campagne 2026, ce sont près de 200 Premiers surveillants historiques qui restent sur le carreau, alors même que certains comptabilisent plus de 10 ans dans le grade ! Cette situation interroge légitimement les personnels.

De plus, comment expliquer que des collègues disposant d'une ancienneté conséquente restent dans l'attente, tandis qu'une part significative des agents promus au TA est issue de la promotion 2024 ? La réponse apportée par l'administration est lunaire mais assumée…
Tout simplement parce que ces agents ne pouvaient pas se présenter à l'examen professionnel de Major Encadrement 2027, ceux-ci ne remplissant pas les conditions d'ancienneté nécessaires (3 ans dorénavant).

Donc afin de tenter de sauver la face de son bon et loyal soldat FO Justice, l'administration a décidé de privilégier une année de promotion dans le grade et cela a conduit, de fait, à reléguer au second plan l'ancienneté, les parcours professionnels et les classements établis par les Directions Interrégionales.

Soyons clairs, l'UFAP UNSa Justice ne remet évidemment pas en cause la valeur des collègues promus. En revanche, nous dénonçons les conséquences d'une réforme qui oblige l'administration à mettre en place des mesures palliatives afin d'effacer toutes les incohérences d'un dispositif présenté comme « historique ».

L'UFAP UNSa Justice avait proposé, elle, un déroulé de carrière linéaire et équitable sur deux grades après fusion… Il est désormais indispensable d'ouvrir une réflexion sur l'évolution de la filière encadrement.

Le Secrétaire Général, Alexandre CABY

UFAP ÉLECTIONS Professionnelles du 3 au 10 décembre 2026 JE VOTE UFAP UNSa Justice

FO JUSTICE AVAIT PROMIS, FO JUSTICE A OBTENU !

FO Justice – le 9 Novembre 2026

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

FO RÉSISTER !! RIEN LÂCHER !

JE VOTE FO Justice

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ POUR TOUS LES PERSONNELS